

COMPTE-RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL
MERCREDI 28 MARS 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-huit mars à vingt heures trente, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis dans la salle de réunions du n°02 rue des Mollus, sous la présidence de Monsieur René BEGUIN, Maire.

Présents : Claudine GEORGES-LECOMTE, Fabienne LANGRAND, Jean-Marie DUCHENE, Christian BLIN, Jean-Claude CAROUX, Bernard HAMARD, Catherine BIRONNEAU, Thierry NOZIERES, Florence BILLAULT-FRANCOIS, Annie TOULLIC, Didier PICARD.

Absents excusés : Nelly CORDEAU (pouvoir à Florence Billault-François), Yann BERRUET (pouvoir à René Béguin), Virginie WILHELM (pouvoir à Didier Picard), Pauline PETIT.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2017 DU RECEVEUR MUNICIPAL

Le conseil municipal **DECLARE** que le Compte de Gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, concernant le budget principal et le budget annexe lotissement, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 PRINCIPAL

Le conseil municipal,

APPROUVE le compte administratif de l'exercice 2017 du budget principal arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Dépenses	1 413 265,68 €	2 043 122,53 €
Recettes	1 339 551,07 €	2 448 566,81 €
Résultat	-73 714,61 €	405 444,28 €

CONSTATE le montant des restes à réaliser de la section d'investissement au 31 décembre 2017 :

- Dépenses 34 500,00 €
- Recettes 175 400,00 €

DECIDE qu'aucune affectation de résultat n'est nécessaire au c/1068 au vu de l'excédent constaté : **67 185,39 €** (175 400,00 - 34 500,00 - 73 714,61)

Taux des Taxes Locales 2018

Le conseil municipal **DECIDE** de ne pas augmenter les taux des 3 Taxes et d'appliquer le **coefficient de 1,000000**,

VOTE les taux d'imposition qui seront appliqués pour l'exercice 2018 :

Taxes	Taux année N-1	Taux 2018	Bases	Produit
D'habitation	18,33	18,33	3 000 000	549 900
Foncière (bâti)	31,80	31,80	1 933 000	614 694
Foncière (non bâti)	64,87	64,87	88 400	57 345

TOTAL 1 221 939

TARIF DE FACTURATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE 2018-2019

Le conseil municipal **VOTE** les tarifs de restauration scolaire pour l'année 2018-2019:

- **3,40** euros pour les repas réguliers
- **4,40** euros pour les repas occasionnels

BUDGET 2018 ANNEXE DU LOTISSEMENT DE LA QUENARDE

Le conseil municipal **VOTE** le budget annexe Lotissement 2018 comme suit :

Section de Fonctionnement

- Dépenses : 31 667,00 €
- Recettes : 31 667,00 €

Section d'Investissement

- Dépenses 0,00 €
- Recettes 0,00 €

QUESTIONS DIVERSES

DENOMINATION DE L'IMPASSE DU LOTISSEMENT DU CHATEAU

Le conseil municipal **NOMME** cette nouvelle voie « Impasse du Château ».

INDEMNITE POUR DEGRADATIONS DE BIENS COMMUNAUX

Le conseil municipal **ACCEPTE** le versement de la somme de 392.00 euros.

PROJET D'AMENAGEMENT DEPENDANCES N°09 RUE PRUDENT HARRY

Le maire présente au conseil municipal le plan du projet d'aménagement des dépendances du n °09 rue Prudent Harry pour accueil d'un kinésithérapeute.

Le conseil municipal valide ce projet.

PROJET DE RESIDENCE POUR SENIORS

Le maire présente à l'assemblée le projet du groupe « Ages & Vie » pour la construction d'une résidence pour seniors. Ces constructions sont adaptées pour 7 personnes âgées assistées par 3 salariés, dans des collectivités comptant un médecin et un pharmacien. 2 constructions seraient envisagées à Corquilleroy, soit un accueil de 14 personnes. La commune pourra proposer à la vente un terrain rue des Noyers pour une surface nécessaire de 2 500 m² avec une extension possible à l'arrière de ce terrain. Les habitants de la commune seront prioritaires pour accéder à ces logements, de même que pour les emplois salariés.

Le conseil municipal se prononce très favorablement pour ce projet.

TOUR DE TABLE

-Compte-rendu de la réunion publique avec les riverains de la rue de la Libération concernant le projet d'aménagement de sécurité.

-Des techniciens sont actuellement en cours d'étude pour la fibre optique et ils circulent à pied dans les rues, inutile de prévenir la police intercommunale.

-Passage de la Route de France Féminine qui passera à Corquilleroy avec une épreuve contre la montre qui immobilisera une partie de la commune l'après-midi du mercredi 6 juin. Un avis paraîtra courant mai afin d'informer la population.